

EXPÉRIMENTATION PILOTE : DIAGNOSTIC ET FORMATION

PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AU PROJET VACANCES SUR LE TERRITOIRE DE GRIGNY

DONNÉES RECUEILLIES SUR LA PÉRIODE
DE DÉCEMBRE 2018 À MAI 2019



SOMMAIRE

1. PHASE 1 : ANALYSE DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS VACANCES SUR LE TERRITOIRE DE GRIGNY..... 6

1.1 . Recherche et identification des structures accompagnant au projet vacances sur le territoire de Grigny	7
1.1.1 Recherche des structures jeunesse	7
1.1.2 Point sur les structures ne faisant pas ou plus de projet vacances	8
1.1.3 Description des structures proposant de l'accompagnement au projet vacances auprès des jeunes.....	8
1.2 . Le projet vacances sur le territoire de Grigny.....	10
1.2.1 Objectifs et fonctions du projet vacances	10
1.2.2 Qui sont les jeunes partant-es ? Quels critères pour bénéficier de l'accompagnement au projet vacances ?	11
1.2.3 Les différents types de séjour de vacances	12
1.2.4 L'accompagnement au projet vacances	14
1.2.5 Quels moyens sont alloués au projet vacances ?..	15
1.2.6 Bilans et/ou évaluations du projet vacances.....	16
1.3 . Vers la formation : difficultés et besoins repérés	18
1.3.1 Les difficultés rencontrées, les freins au départ ...	19
1.3.2 Les besoins liés aux projets vacances.....	20

2. PHASE 2 : QUALIFICATION DES PROFESSIONNEL·LES "RÉFÉRENT·ES JEUNES" À L'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS VACANCES21

2.1 . Contenu de la formation.....	22
2.1.1 Pour commencer, portons un TOAST !	22
2.1.2 Pour mieux se connaître	22
2.1.3 Motivations et apports d'un projet de vacances en autonomie	22
2.1.4 Freins aux projets de vacances autonomes de jeunes	23
2.1.5 Étapes du projet vacances et de l'accompagnement	23
2.1.6 Bilan de la journée.....	23
2.2 . Évaluation de la formation	24
2.2.1 Attentes et perspectives	24
2.2.2 Opinion, niveau de satisfaction et niveau de recommandation	24

Introduction générale

L'engagement du gouvernement en faveur de la jeunesse vise à améliorer les conditions de vie des jeunes et porte une attention particulière aux jeunes des quartiers politique de la ville, trop souvent défavorisé-es. Les caractéristiques sociales, économiques, démographiques, ou encore géographiques, spécifiques à Grigny, amènent l'association Vacances Ouvertes, en partenariat avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et la Mairie de Grigny, à proposer d'analyser et d'améliorer l'accompagnement aux projets vacances sur ce territoire. Cette mission a pour objectif de garantir aux jeunes les meilleures conditions possibles pour la construction d'adultes inséré-es socialement et professionnellement afin d'enrayer les mécanismes de reproduction sociale et générationnelle, et d'offrir aux futur-es adultes un avenir sur ce territoire.

Grigny, en quelques chiffres clefs

- Commune de 28295¹ habitant-es recensé-es par l'INSEE en 2014, auquel-les s'ajoute une population de 2000 à 3000 habitant-es supplémentaires « les invisibles »², dont notamment les jeunes qui sont au cœur du quartier dont on a pas ou peu de traces.
- Caractérisée par une croissance démographique importante³ et par la jeunesse de sa population : près de 45% a moins de 25 ans (24% au niveau national), dont environ 15% sont âgé-es de 15 à 24 ans⁴.
- Disposant d'un taux de pauvreté⁵ presque 3 fois plus important que celui d'Ile de France (44,8% : Grigny, 15,6% : Ile de France). Chez les moins de 30 ans⁶, ce taux atteint les 49,8%.
- Possédant des indicateurs sociaux bas notamment pour la tranche d'âge 15/24 ans, en matière de scolarité, d'accès à l'emploi et de qualification, révélateurs d'importantes difficultés socio-économiques :
 - o Taux de scolarisation et niveau de diplôme peu élevé⁷ : seulement 47,1% des 18/24 ans sont scolarisé-es (national : 52%). Près de 60% des jeunes non scolarisé-es disposent au mieux d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou d'un brevet d'études professionnelles (BEP).
 - o Faible taux de réussite aux examens (baccalauréat et brevet des collèges) : en 2016, 25% des candidat-es Grignoises⁸ ont obtenu leur baccalauréat (80% au plan national). Le taux de réussite au brevet des collèges⁹ est de 5% inférieur à celui de la moyenne nationale (Grigny : 82,3%, national : 87,3%)¹⁰.
 - o Une population 15/24 ans déscolarisée et sans emploi¹¹ : près de 41% des jeunes âgé-es de 15/24 ans sont actifs ou actives (c'est-à-dire qu'ils/elles sont présent-es sur le marché du travail, qu'ils/elles occupent un emploi ou qu'ils/elles en cherchent un). Le taux de chômage chez les 15/24 ans était de 40,6% en 2014 (plus de 39% des hommes et près de 42% des femmes de 15/24 ans ; national : 29,8%). La principale catégorie socio-professionnelle des 15/24 ans est la catégorie « sans activité professionnelle » avec 64,94%.

¹ Insee, Recensement de la population Municipale 2014 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2534314?geo=COM-91286>

² Contrat de ville Grigny Viry-Chatillon – Territoire des Lacs de l'Essonne 2014-2020

³ Ibid.

⁴ Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

⁵ “Les communes les plus touchées par la pauvreté”, Observatoire des inégalités, 28/12/2017. https://www.inegalites.fr/Les-communes-les-plus-touchees-par-la-pauvrete-2016?id_theme=25. Le seuil de pauvreté utilisé ici est fixé à 60% du niveau de vie médian : environ 1 000 euros par mois pour une personne seule ou 2 500 euros pour un couple avec deux adolescent-es.

⁶ Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2015

⁷ Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

⁸ Nom des Habitant-es de Grigny

⁹ En 2016, 1443 collégien-nes sont scolarisé-es dans le secteur public de l'enseignement général à Grigny au sein de 3 collèges situés en zone d'éducation prioritaire. Parmi ces collégien-nes, 29,9% sont en classe de 3^{ème} et candidat-es au brevet des collèges

¹⁰ Chiffres Ministère de l'éducation nationale – Académie de Versailles

¹¹ Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016.

- Signataire du **Grand Projet Éducatif Grigny 2020**, en partenariat avec l'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, la Préfecture et l'Éducation nationale : cette convention, qui est une déclinaison du projet académique Versailles 2020, adaptée aux spécificités de la ville implique mieux les familles, et dans une perspective de coéducation, place le soutien à la parentalité comme un levier essentiel de la réussite des élèves et de la lutte contre le décrochage scolaire.
- Ville pilote des « **cités éducatives** »¹² dont l'ambition est de fédérer et de mobiliser tous les acteurs et toutes actrices des quartiers prioritaires de la politique de la ville (éducatifs, associatifs, culturels, sportifs, entreprises etc.) afin d'en faire des lieux de réussite républicaine¹³.

L'association Vacances Ouvertes, reconnue d'utilité publique, a pour objet social de favoriser l'accès aux vacances des personnes qui en sont éloignées dans une finalité de développement personnel et collectif, d'inclusion socio-professionnelle, et d'émancipation. Son but est d'accompagner les professionnel·les de l'animation socio-culturelle, du travail social et médico-social à développer l'outil "projet vacances". Ce projet a lieu avec les personnes fréquentant leurs services et ayant besoin à la fois d'un soutien financier mais aussi d'un accompagnement technique pour construire leur projet vacances.

L'un de ses axes d'intervention est la recherche-action proposant diagnostic de territoire et formation des professionnel·les à l'accompagnement au projet vacances.

Le CGET et la Mairie de Grigny, soucieux de la bonne insertion sociale et professionnelle des jeunes, ont décidé de confier à l'association Vacances Ouvertes la réalisation d'une expérimentation sur le territoire de Grigny. Dans le but de soutenir les professionnel·les dans la mise en œuvre de projets vacances favorisant l'accès à l'autonomie des jeunes Grignois·es, Vacances ouvertes propose une approche déclinée en deux phases :

- La première phase consiste en l'analyse des pratiques d'accompagnement au projet vacances effectuée par les professionnel·les sur le territoire de la ville.
- La deuxième phase a pour objectif de qualifier les professionnel·les "réfèrent·es jeunes" à l'accompagnement aux projets vacances en répondant à leurs difficultés et leurs besoins exprimés lors de la première phase.

¹² <http://grigny91.fr/2018/11/05/11957/>

¹³ <https://www.education.gouv.fr/cid141469/la-liste-des-territoires-eligibles-au-label-cite-educative-devoilee.html>

1. PHASE 1 : ANALYSE DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS VACANCES SUR LE TERRITOIRE DE GRIGNY

Introduction

Dans cette première partie, nous revenons sur la recherche et l'identification de toutes les structures¹⁴ proposant aux jeunes Grignois-es d'être accompagnés-es dans leur projet vacances. Il s'agit de présenter et de décrire plus précisément ces structures et les publics touchés. Ensuite, sont analysées et relevées les pratiques mises en œuvre par les professionnel·les dans le cadre de cet accompagnement. Pour conclure, nous proposons une transition vers la formation en décrivant les freins puis les besoins des professionnel·les concernant le projet vacances.

Ce travail de terrain allie déplacements et rencontres sur le territoire, mais aussi entretiens téléphoniques et physiques des acteurs et actrices concerné·es. Cette étape est un préalable indispensable à la réalisation de la seconde phase qui consistera à proposer, si besoin, une aide ou un soutien spécifique aux professionnel·les du projet vacances "jeunes" au plus près des difficultés et des besoins repérés.

L'accompagnement au projet vacances

Lorsqu'une jeune souhaite partir en vacances, il peut faire appel à un·e professionnel·le d'une structure pour être accompagné·e dans la construction de son projet vacances afin, par exemple, de discuter de la destination, de réunir les papiers administratifs, de constituer le budget etc.

Objectifs

L'analyse des pratiques d'accompagnement et de mise en place du projet vacances des professionnel·les a pour objectifs :

- d'explorer et d'analyser des actions différenciées,
- d'identifier les pratiques et actions facilitantes,
- de cerner les problèmes ou manques qui s'exposent aux professionnel·les,
- et d'identifier les attentes et objectifs des professionnel·les du projet vacances auprès des jeunes, au niveau de la structure et sur un plan professionnel.

Hypothèses

Cette étude tente d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Accompagne-t-on des jeunes au projet vacances sur Grigny ? Si oui, y a-t-il plusieurs structures proposant cet accompagnement ? Lesquelles ?
- Comment s'organise l'accompagnement au projet vacances ? Varie-t-il d'une structure à l'autre ?
- Des freins et des besoins concernant le projet vacances sont-ils présents ? Si oui, lesquels ?

Méthode

Afin de mener à bien l'analyse des pratiques d'accompagnement aux projets vacances, un travail de recherche a été nécessaire pour comprendre le fonctionnement de la ville concernant les projets vacances à destination des jeunes. Ce travail s'est effectué sur le terrain avec la rencontre de différents interlocuteurs de la Mairie de Grigny qui nous ont indiqué certaines pistes et nous ont mis en relation avec plusieurs professionnel·les.

¹⁴ Les "structures" sont entendues au sens de "lieu d'accueil physique" des jeunes.

Grâce à l'aide précieuse de ces contacts de la Mairie de Grigny et aux autres moyens déployés (recherche et mobilisation des structures du réseau de Vacances Ouvertes travaillant sur Grigny¹⁵, recherches sur internet en vue de comprendre le fonctionnement global et de contacter les établissements trouvés, recherches sur internet de l'offre au départ en vacances pour les jeunes Grignois-es, appels téléphoniques etc.), les structures accompagnant les jeunes au projet vacances ont pu être identifiées et des professionnel·les ont pu être rencontrés afin de réaliser le diagnostic.

La méthodologie choisie pour la récolte d'informations de cette étude est principalement qualitative : des **entretiens semi-directifs** ont été réalisés auprès de certain-es professionnel·les, travaillant directement au contact des jeunes, mais également auprès des directeurs ou directrices de structures identifiées comme porteuses de projet vacances. Deux guides d'entretien ont été construits : l'un à destination des directeurs ou directrices de services, l'autre à destination des professionnel·les.

L'entretien approfondi, dont la durée est comprise entre 45 minutes et 2,5 heures, a été complété par un court questionnaire, distribué et rempli en direct à la fin de chaque entretien, visant à recueillir des informations précises et quantitatives sur le profil des professionnel·les et leur activité.

Cette phase de recherche s'est étendue sur plusieurs mois, de décembre 2018 à mai 2019. Les entretiens ont été réalisés de mars à avril 2019.

Participant-es

Sept personnes au total ont été interviewées, la plupart du temps en face à face (un seul entretien a été réalisé par téléphone, avec un directeur). Le détail des participant-es est présenté à la suite de l'identification des structures concernées par le projet vacances (voir 1.1.3., p. 5).

1.1. RECHERCHE ET IDENTIFICATION DES STRUCTURES ACCOMPAGNANT AU PROJET VACANCES SUR LE TERRITOIRE DE GRIGNY

1.1.1 Recherche des structures jeunesse

Forte de ses connaissances concernant les acteurs sociaux et actrices sociales, Vacances Ouvertes a recherché l'ensemble des structures jeunesse du territoire de Grigny afin d'identifier celles proposant d'accompagner des jeunes au projet vacances.

Deux services municipaux dédiés à la jeunesse sont concernés par l'accompagnement des jeunes :

- le Service Jeunesse avec 2 structures (Centre de la Vie Sociale - CVS, et Vlaminck) et
- le Service Insertion, Formation et Citoyenneté avec 2 structures (Nelson Mandela et Henri Barbusse).

Il y a également sur le territoire de Grigny :

- deux centres sociaux de la ville - Maisons de quartier (Centre Marie-Curie et Centre Pablo Picasso),
- un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- une Mission Locale,
- un Point Information Jeunesse (PIJ),
- l'association de Prévention Spécialisée Oser, indiquée par le PIJ supposant leur intérêt pour cette démarche,
- ainsi que l'association "Sous les toits du monde", membre du réseau de Vacances Ouvertes.

¹⁵ Une association a été identifiée et contactée mais elle n'accompagnait que des familles (voir 1.1.2.).

1.1.2 Point sur les structures ne faisant pas ou plus de projet vacances

À la suite de cette première étape, certaines structures ne correspondant pas à la recherche ont été écartées de l'étude, mais les raisons de leur non-implication directe dans le projet vacances ont été recueillies.

Le **PIJ** ne fait plus de projets vacances depuis l'arrêt du dispositif *Sac Ados*¹⁶ (fourni par le département, prestation de Vacances Ouvertes). Le manque de moyens humains est également une des raisons de cet arrêt : il serait en effet possible d'en proposer, mais le manque de temps relatif au manque de personnes sur place limite cette activité. Les jeunes contactant le PIJ sont redirigé-es en fonction de leur âge, principalement vers l'un des deux services municipaux et parfois vers des associations, dont Oser.

Le **CCAS** et les **centres sociaux** de la ville (Pablo Picasso et Marie Curie) proposent un accompagnement au projet vacances mais uniquement à destination des familles.

La **Mission Locale** n'accompagne pas au projet vacances : elle considère ce dernier comme « anecdotique » et « peu important au vu de ses missions ». L'accent est en effet mis sur la recherche d'emploi et de formation. Les jeunes, principalement des étudiant-es, souhaitant partir en vacances qui se rapprochent de la mission locale, sont redirigé-es vers le PIJ pour connaître les dispositifs existants permettant de financer une partie du séjour.

L'association «**Sous les toits du monde**», membre du réseau de VO, a été contactée mais ne propose pas encore d'accompagnement au projet vacances jeunes. Il s'agit toutefois d'une volonté de l'association de mettre en place un accompagnement pour ce type de projets et de faire partir des jeunes en vacances. Une formation interstructure¹⁷ a été proposée à la référente au projet vacances afin d'offrir prochainement un accompagnement aux départs des jeunes.

Ces structures n'ont donc pas été retenues pour participer aux entretiens, étant donné qu'elles n'accompagnent pas de jeunes dans leur projet vacances.

1.1.3 Description des structures proposant de l'accompagnement au projet vacances auprès des jeunes

De nos recherches et prises de contact sont ressorties cinq structures proposant un accompagnement au projet vacances en direction d'un public jeune :

- Les 2 structures du Service Jeunesse de la Mairie : CVS et Vlamincq ;
- Les 2 structures du Service Insertion, Formation et Citoyenneté de la Mairie de Grigny : Nelson Mandela et Espace Jeunes Henri Barbusse ;
- Et l'équipe sur Grigny de l'association de prévention spécialisée Oser¹⁸.

Deux services de la Mairie de Grigny font aujourd'hui de l'accompagnement au projet vacances. Avant la restructuration des services, le Service Jeunesse gérait seul les jeunes de 11 à 25 ans. Les différentes structures de ce service accueillaient séparément les 11-15 ans et les 16-25 ans. Depuis janvier 2018, un nouveau service a été créé : le Service Insertion, Formation et Citoyenneté, visant à recevoir les jeunes les plus âgé-es, c'est-à-dire ceux et celles de 16 à 25 ans. Le Service Jeunesse a, quant à lui, été modifié pour accueillir uniquement les plus jeunes, âgé-es de 11 à 17 ans.

Les anciennes structures dédiées aux 11-15 ans sont restées attachées au Service Jeunesse, alors que les structures des 16-25 ans font désormais partie du Service Insertion, Formation et Citoyenneté dont l'orientation se modifie pour se tourner vers l'« émancipation et l'autonomie des jeunes », en utilisant des leviers tel que la recherche d'emploi et de formation. D'autres structures enfin, les centres sociaux Marie Curie et Pablo Picasso, sont « sorties » du Service Jeunesse pour se centrer sur leurs autres publics et actions : elles ne s'occupent plus aujourd'hui des questions liées aux jeunes.

¹⁶ <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/sac-ados/sac-ados>

¹⁷ <https://www.vacances-ouvertes.asso.fr/formation/toutes-nos-formations>

¹⁸ <https://osser-prevention-specialisee-57.websself.net/accueil>

Les deux structures du **Service Jeunesse** sont localisées dans des espaces différents de la ville. L'Espace Vlamincq est situé dans le quartier de Grigny 2, non loin de la gare, alors que le CVS est situé au cœur du quartier de la Grande Borne (voir Figure 1). Une partie du CVS est allouée au Service Jeunesse, mais d'autres activités et services y cohabitent (notamment une maison de quartier et une médiathèque). Au contraire, l'Espace Vlamincq est entièrement dédié au public jeune.

Le **Service Insertion, Formation et Citoyenneté** a, quant à lui, non pas deux mais trois structures : Nelson Mandela et Henri Barbusse. Elles sont également réparties sur le territoire : Nelson Mandela se situe à la Grande Borne alors que la structure Henri Barbusse est localisée à Grigny 2.

L'**association de prévention spécialisée Oser** se compose de 4 équipes réparties sur le département de l'Essonne - Équipes de Grigny, Équipes de Ris-Orangis et Courcouronnes, Équipes d'Evry, Équipes de Corbeil-Essonnes - dont chacune est dirigée par un-e responsable/chef-fe de service. À Grigny, leurs locaux sont situés en marge du quartier de la Grande Borne, près de la frontière avec Viry-Châtillon¹⁹. Mais les éducateurs et les éducatrices de l'association vont, le plus souvent, directement à la rencontre des jeunes dans le quartier. Les quartiers visés sont les mêmes que ceux des autres services.



Légende :

Repère jaune : Service Jeunesse
 Repère Rouge : Service Insertion, Formation et Citoyenneté
 Repère Violet : Association Oser

Figure 1. Localisation des structures sur Grigny

Précision sur les participant-es suite à l'identification des structures (voir Figure 2 p. 24)

Suite à l'identification de ces structures, 7 personnes ont été interviewées au travers de 6 entretiens. Les directeurs des deux services municipaux ont été sollicités ainsi que deux professionnels de "terrain". Ces deux professionnels sont des agents communaux, le premier est responsable du CVS (structure du Service Jeunesse) et le second est responsable de l'Espace Jeunes Henri Barbusse (structure du Service Insertion, Formation Citoyenneté).

Quant à l'association Oser, un entretien a été passé avec la responsable des deux sous-équipes mobilisées sur le territoire de Grigny, se désignant comme Cheffe de service, et un autre entretien, collectif, a été effectué auprès d'un éducateur spécialisé et d'une éducatrice spécialisée, travaillant chacune dans l'une d'elles.

¹⁹ À la date de l'entretien, un nouveau local dans le quartier de Grigny 2 leur était attribué, sans précision quant à sa localisation.

1.2. LE PROJET VACANCES SUR LE TERRITOIRE DE GRIGNY

1.2.1 Objectifs et fonctions du projet vacances

Les acteurs et les actrices des structures étudiées conçoivent le projet vacances comme n'étant pas une fin en soi, il s'agit d'un **outil** permettant de travailler de nombreux aspects de la vie quotidienne avec les jeunes : *"Le projet vacances [...] C'est un outil pédagogique et pas une fin"* (Directeur du Service Jeunesse).

Il est décrit comme un "levier". Les structures s'accordent sur la pertinence du projet vacances pour établir une confiance entre l'institution et les jeunes : on parle de "réconciliation avec l'adulte", de "créer" ou de "tisser du lien", il permet de "construire des ponts" entre les jeunes et les institutions, de travailler la "confiance" des jeunes envers celles-ci, ou envers les adultes référent-es.

"En séjour, [...] la relation est beaucoup plus forte. Donc forcément, à partir du moment où on crée du lien, on crée de la confiance." (Directeur du Service Jeunesse)

"Le séjour c'est un lien. C'est un outil pour créer un lien fort avec le jeune. Parce qu'il y a toute la réalisation, la constitution du séjour." (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté)

Plusieurs compétences peuvent être visées par le projet Vacances, elles touchent à l'accès à l'**autonomie**. Elle est la finalité espérée par toutes les personnes rencontrées. Il s'agit d'un objectif mentionné fréquemment, notamment pour l'association Oser et le service Insertion, Formation et Citoyenneté. Cet objectif regroupe des compétences de la vie quotidienne : *"le ménage", "qu'ils apprennent à s'occuper d'eux même 3/4 jours, en se faisant à manger seul, faire la vaisselle."* (Professionnelle de l'association Oser), et touchent potentiellement à toutes ces problématiques.

"On peut travailler l'hygiène, le rapport au corps, au sommeil, à la consommation aussi en général, les stupéfiants, à la mise en danger." (Cheffe de service de l'association Oser)

Les professionnel-les accompagnent les jeunes vers l'autonomie, par un "faire avec" : ils/elles rejettent le "faire pour". Cet objectif d'accès à l'autonomie ne semble possible que lorsque les jeunes font confiance aux référent-es, et le projet vacances permet de faciliter ce travail par les bénéfices relationnels retirés, selon les professionnel-les.

"Tu as plus de leviers pour pouvoir l'accompagner. Pour enlever ces freins-là. Dans son quotidien, parce que tu vas être en connaissance, tu vas avoir un lien, un rapport de confiance qui va se créer." (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté)

Des **compétences relationnelles** sont travaillées au sein du séjour qu'elles soient **dans un milieu collectif** : *"la vie en communauté. Ils n'ont pas spécialement l'habitude [...] puisque c'est des copains dehors. Mais, après ils vivent avec les personnes pendant une semaine, ce n'est pas pareil. [...] Le respect entre eux et [...], le respect des gens qui est autour de nous en fait"* (Professionnel du Service Jeunesse), ou **dans un milieu professionnel** : *"Il faut leur apprendre la civilité, [...] et leur enseigner les codes des employeurs"* (Professionnelle de l'association Oser). Cela favorise leur intégration sociale pour un futur emploi.

D'autres objectifs sont mis en avant, tels que la **découverte** dans un sens large. Il est question pour les jeunes accompagné-es de **quitter le quartier pour se détacher de leurs habitudes par la découverte d'autres espaces, lieux, populations, cultures et activités** : *"ils se mobilisent, ils travaillent ensemble, ils apprennent à découvrir"* (Directeur du Service Insertion, Formation Citoyenneté). Pour notamment un des professionnels de l'association Oser, l'inconnu peut faire peur et leur rôle d'éducation est également de pousser les jeunes à découvrir et sortir de leur zone de confort et de leurs a priori : *"90 % des jeunes de quartier, quand on leur dit : « On va aller au ski » et qu'ils sont jamais au ski après 15 ans, vont dire soit « c'est un sport de riche » soit « c'est un sport de con », soit « c'est nul » [...] On essaye de pousser [le jeune] dans ses retranchements"* (les deux professionnel-les de l'association Oser).

Une exploration du monde permet de développer l'**ouverture d'esprit** et une plus grande **tolérance**, ces objectifs étant pointés par plusieurs des professionnel-les rencontrés : *"une fois de retour de vacances, cette ouverture d'esprit entre les accompagnateurs et accompagnés est toujours présente et continue à être travaillée."* - *"On veille aussi à travailler à la mixité des genres, la mixité sociale, la mixité de tout ça"* - *"Ils apprennent à respecter les filles, la place de leur femme, de lutter contre les formes de discrimination, contre le racisme"* (Directeur Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

Pour le **Service Jeunesse et l'association Oser**, le départ est aussi un **répit**. Il permet de **rompre avec le quotidien** et les vacances permettent de *“souffler”* et de *“profiter”*. Les séjours organisés sont souvent considérés comme des séjours de *“rupture”* : les jeunes rompent avec leur quotidien, avec leurs repères et leurs habitudes, le temps du séjour. Ils ne sont pas décrits en ces termes par le Service Jeunesse mais l'idée est la même, il s'agit *“de faire sortir les jeunes d'ici”* (Professionnel du Service Jeunesse).

On distingue toutefois une différence dans les objectifs portés par les structures en fonction de l'âge du public accompagné. Pour la structure Henri Barbusse du **service Insertion, Formation et Citoyenneté, et pour l'association Oser**, un des objectifs principaux est d'accompagner les jeunes (17-22 ans en moyenne) vers l'autonomie et l'accès à l'emploi ou vers la formation, à travers le projet vacances.

“Le projet vacances permet de travailler sur l'émancipation du jeune, le construire professionnellement et personnellement.” (Directeur du Service Jeunesse)

Pour le **Service Jeunesse** en revanche, les jeunes sont moins âgés (11-17 ans) et l'objectif de l'emploi n'est pas encore directement ciblé. Il s'agit principalement pour ce service de répondre aux finalités déjà citées et poursuivies par tous/toutes : ouvrir les jeunes vers l'extérieur et la découverte, travailler sur des problématiques telles que le vivre ensemble, l'accès à l'autonomie et enfin créer du lien, améliorer la confiance auprès des référent-es et des institutions.

Au-delà des effets escomptés par les professionnel-les pour les jeunes, il existe des espoirs de **retombées positives pour les structures** ayant permis les départs. Les interviewé-es envisagent que le bouche à oreille entre les jeunes étant parti-es en séjour et ceux ou celles resté-es à Grigny incite ces derniers à venir fréquenter les structures, et permet aux structures de se faire connaître, voir reconnaître :

“[Question :] Et pour votre structure c'est quoi les avantages que vous en tirez ou que vous espérez en tirer ?”

[Réponse:] Pour moi, ce serait avoir encore plus de jeunes.” (Professionnel du Service Jeunesse)

“Le bouche à oreille pourrait participer à l'instauration en tout cas de notre place sur le quartier. [...] tant qu'on n'est pas encore bien connu, reconnu de tout le monde”. (Cheffe de service de l'association Oser)

Augmenter le nombre de jeunes bénéficiaires aurait des effets positifs plus globaux, cela permettrait d'avoir *« une meilleure représentation de la ville, une meilleure image de la ville et puis, travailler à développer des formes de citoyenneté parce que... voilà, les villes sont envahies par des trafiquants, par des lieux toxiques. Nous, il faut qu'on soit concurrentiel à ce lieu de trafic. Et les séjours sont un contre-pouvoir »* (Directeur du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

1.2.2 Qui sont les jeunes partant-es ? Quels critères pour bénéficier de l'accompagnement au projet vacances ?

Les caractéristiques des jeunes accueilli-es varient d'une structure à l'autre mais sont principalement déterminées par le critère d'âge et le lieu de résidence. Cette sélection des publics se complète d'une structure à l'autre pour que les jeunes en difficultés qui n'auraient pas les moyens ou les capacités de partir en vacances puissent être concerné-es par le projet vacances.

Le Service Jeunesse fait partir des jeunes Grignois-es, habitant des quartiers défavorisés, âgé-es de 11 à 17 ans. Une importante part de ces jeunes fréquente régulièrement les structures jeunesse et ne part pas ou alors très peu en vacances. Pour choisir les participant-es aux séjours, les professionnel-les *“priorise[nt] ceux qui ne partent pas. Il y en a qui ne fréquentent pas spécialement la structure, mais qui bénéficient aussi [des séjours]”* (Professionnel du Service Jeunesse).

Malgré l'accueil à l'année d'un public très majoritairement masculin - *“Une centaine, à côté, une quinzaine de filles”* (Professionnel du Service Jeunesse) - les séjours sont mixtes et visent même la parité.

Le directeur ajoute à ces critères la recherche d'un public varié : au-delà des premiers critères énoncés, les jeunes, qu'ils/elles soient scolarisé-es ou non, peuvent prétendre à partir en vacances avec le Service Jeunesse : *"On travaille avec les décrocheurs, on travaille avec le collège"* (Directeur du Service Jeunesse). Le service a exprimé un désir de diversifier son public et d'augmenter le nombre de personnes touchées en s'investissant vers d'autres lieux : *"On travaille avec le collège en fait [...] et j'espère que ça va payer"* (Professionnel du Service Jeunesse).

Au **Service Insertion, Formation et Citoyenneté**, les critères d'âge et de lieu de résidence sont également déterminants. Les structures de ce service font partir des jeunes Grignois-es âgé-es de 16 à 25 ans officiellement, même si les projets vacances concernent plutôt les jeunes de 17 à 22 ans en moyenne. Un autre critère s'ajoute : les jeunes accompagné-es à la préparation de leur projet vacances doivent pouvoir être identifié-es par les professionnel·les. Les jeunes fréquentent ainsi, au moins de temps en temps, la structure qui les accompagne. Le public de ces structures est par ailleurs touché par des difficultés sociales et économiques. Il s'agit de *"jeunes [...] qui n'ont pas de moyens et qui n'ont pas d'argent, [...] dont les familles sont très très pauvres. [...] des gamins qui sont aussi enfermés dans des logiques un peu compliquées. [...] les logiques de territoire [...] les équipes que je dirige, ils ont pour mission de sortir de là ces gamins"* (Directeur du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

L'**association Oser** accueille des jeunes de 11 à 25 ans. Les éducateurs et les éducatrices y travaillant partent cependant en séjour principalement avec des jeunes de 15 à 19 ans puisque *"les 20-25, c'est plus compliqué d'expliquer les financements"* (Cheffe de service de l'association Oser).

Le public de cette association connaît différents parcours scolaires ou professionnels, même si les jeunes sont globalement éloigné-es de l'école et de l'emploi. Les éducateurs et les éducatrices tentent d'aller vers les jeunes que les institutions ne parviennent pas ou plus à *"capter"* (déscolarisé-es, sans emploi ni formation, ne fréquentant ni clubs ni autres structures) : *"Tout ce qui va être école, formation, effectivement, donc il y aura [les jeunes de] collège, lycée, en voie de décrochage et ceux qui n'ont plus d'école. D'autres qui, par manque de formation, mais ne souhaitent pas revenir à l'école, n'ont pas d'emploi"* (Professionnelle de l'association Oser).

Un autre critère de sélection des jeunes concerne leurs difficultés rencontrées : les séjours sont rares et sont vus comme devant bénéficier à ceux et celles qui en ont le plus besoin. Ainsi, les jeunes à qui seront proposés des séjours sont ceux ou celles suivi-es par l'association qui connaissent le plus de difficultés, selon les éducateurs et les éducatrices : sortie totale du système éducatif, ne fréquentant pas de structures de droit commun²⁰, cumulant les difficultés sociales et économiques. Il s'agit des jeunes les plus proches d'une "rupture" sociale. Voici un exemple de profil d'un groupe de jeunes sélectionné pour un séjour : *"un groupe de garçons qui sont déscolarisés et qui ont une situation familiale assez compliquée"* (Professionnelle de l'association Oser).

1.2.3 Les différents types de séjour de vacances

Il a été identifié, à Grigny, deux types de séjours mis en place avec les jeunes : **les séjours accompagnés et les séjours semi-accompagnés**. Les entretiens menés n'ont pas permis de repérer des séjours totalement autonomes. Ces trois types de séjours se caractérisent par la présence ou non d'un-e accompagnateur·trice (animateurs·trices ou éducateurs·trices le plus souvent) durant le séjour ou sur le temps de transport. Ainsi, un séjour accompagné est un séjour pour lequel des accompagnateurs·trices sont présent·es sur place. Dans un séjour semi accompagné, un-e ou des professionnel·les déposent et récupèrent les jeunes sur le lieu des vacances. Enfin, en séjour autonome, les jeunes ne sont pas accompagné-es sur place, ni sur le temps de transport. Les services et l'association ne proposent pas les mêmes types de séjours à leur public. Les séjours de vacances sont donc variés et partir en vacances ne signifie pas la même chose pour tous et toutes les jeunes concerné-es. Malgré cela, tous et toutes les jeunes sont accompagné-es à la préparation du projet vacances, en amont du départ. Ce point fera l'objet de la partie suivante (voir 1.2.4).

Les séjours organisés par les structures du **Service Jeunesse** sont principalement des séjours accompagnés et concernent les jeunes de 11 à 17 ans. Les structures du CVS et de Vlamincq travaillant ensemble en ce qui concerne le projet vacances des jeunes, leur fonctionnement n'est pas différencié.

²⁰ Ces individus ont été nommé-es "invisibles".

Les séjours accompagnés sont ceux qui sont le plus organisés au sein du Service Jeunesse. En 2018, les professionnel·les ont proposé trois séjours en France. Chaque séjour accueillait 15 jeunes, soit 45 jeunes au total, également réparti·es entre les deux structures : 7 ou 8 jeunes de chacune d'entre elles pouvaient prétendre à participer à un séjour accompagné²¹. Pour ces séjours, les jeunes sont séparé·es en deux tranches d'âge : les 11-13 ans et les 14-17 ans, alors qu'ils/elles sont pris·es en charge ensemble le reste de l'année. D'autres séjours accompagnés sont prévus par le Service Jeunesse. Ils sont organisés par l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) qui propose aux jeunes de s'inscrire sur un séjour à l'étranger sans participer à sa préparation, communément appelés "séjours clé en main". En 2019, ce sont 4 séjours qui sont prévus sur trois destinations différentes et qui accueilleront 31 jeunes. Au total, les séjours accompagnés en France ou à l'étranger ont concerné environ 70 jeunes en 2018.

Les séjours semi accompagnés sont plus rares pour les professionnel·les du Service Jeunesse car ils sont moins simples à mettre en place. Les difficultés s'expliquent par la législation et la question de la responsabilité. L'accompagnement pour ce type de séjour se met en place lorsqu'un groupe de jeune expose son projet de partir en vacances aux professionnel·les des structures.

« Si les équipes sont pas sûres que le jeune peut s'en sortir tout seul au niveau d'un séjour, non, ils vont pas aller vers ce projet-là. » (Directeur du Service Jeunesse)

En 2019, ce type de séjour concerne un groupe de 6 jeunes au CVS. Les séjours semi-autonomes semblent se généraliser en 2019 avec l'apparition, dans le catalogue des séjours organisés par le Service Jeunesse, d'une rubrique "Crée ton séjour en France".

Du fait que les jeunes du Service Jeunesse ne soient pas encore majeur·es, les professionnel·les jugent que ce statut légal ne permet pas de leur proposer des séjours en autonomie : *"Ben comme c'est des mineurs, donc on est obligé d'être, qu'il y ait des animateurs avec eux. Sinon, ils sont autonomes en général"* (Professionnel du Service Jeunesse).

Pour le **Service Insertion, Formation et Citoyenneté** et plus particulièrement pour la structure Henri Barbusse, les séjours semi accompagnés semblent être la "norme" : ils sont les plus pratiqués. Les jeunes sont donc accompagné·es par des professionnel·les sur le lieu de leurs vacances et sont ramené·es à Grigny à la fin de leur séjour. Ils/elles sont en autonomie sur place et peuvent avoir un contact à distance avec un·e référent·e si besoin. Ce type de séjour est largement possible dans la mesure où le public de ce service est âgé au minimum de 16 ans : les jeunes qui partent sont donc souvent majeur·es. En moyenne, selon le professionnel interrogé, les jeunes partant sur ce type de séjour ont entre 17 et 22 ans.

Les séjours accompagnés existent cependant et répondent aux demandes des jeunes ou parfois de leur famille, pour qui il peut être rassurant de ne pas partir seul·es. Ces séjours sont limités en nombre car ils mobilisent les animateurs·trices des structures durant plusieurs jours.

Le choix d'un départ accompagné ou semi accompagné se fait au cas par cas : il sera décidé quel type de séjour est prévu en fonction du projet des jeunes mais aussi "de la maturité du groupe" (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté) et de la volonté des familles et des jeunes. L'entretien avec le professionnel de la structure Henri Barbusse n'a pas permis de repérer s'il existe des séjours totalement autonomes sur cette structure.

Les séjours organisés par **l'association Oser** se font quasiment exclusivement en "accompagné". Les séjours sont vus comme l'occasion de créer du lien sur place avec les éducateurs·trices, en dehors du quotidien. Ils permettent également de donner des repères aux jeunes. Les séjours ne sont pas l'activité principale de l'association qui se dit "d'accompagnement global". Ils sont assez rares et font partir peu de jeunes (moins de 10 jeunes par séjour).

L'association Oser ne fait pas de séjours autonomes ou semi accompagnés puisque leurs séjours ont pour but de rapprocher les jeunes des référent·es : *"Le but étant de créer [...] du lien auprès des jeunes, de les nourrir et de perpétuer pour voir s'il y a une possibilité derrière de travailler avec eux"* (Professionnelle de l'association Oser).

²¹ Auparavant, deux séjours étaient prévus selon les mêmes modalités et une trentaine de jeunes partaient en séjour accompagné.

1.2.4 L'accompagnement au projet vacances

Si le projet vacances est considéré par toutes les structures identifiées comme un outil, elles ne l'utilisent pas de la même façon. Globalement, les jeunes sont toujours accompagné-es dans l'organisation de leurs projets vacances par les professionnel·les référent·es, quel que soit le type de séjour. L'accompagnement varie en fonction des structures identifiées mais aussi en fonction de l'âge des jeunes dans le cas des structures du Service Jeunesse.

Le **Service Jeunesse** de la ville de Grigny voit son fonctionnement antérieur se modifier. Les professionnel·les et le directeur se mobilisent pour sortir progressivement des séjours « clé en main » et pour replacer les jeunes au cœur de la préparation de leur séjour : « *J'ai gardé les séjours étrangers sur de la prestation et tous les séjours France ont été dirigés vers les services jeunesse pour justement mettre le jeune auteur du projet et au cœur de la construction de ses propres vacances* » (Directeur du Service Jeunesse). Cette volonté résulte de deux choses. D'une part, elle est liée à l'image qu'ils/elles se font du projet vacances comme outil permettant de travailler sur de nombreux aspects de la vie des jeunes. D'autre part, elle résulte de l'ambition du Service Jeunesse à faire partir plus de jeunes en séjour chaque année : les séjours préparés avec les jeunes coûtent moins chers que les séjours clé en main de l'UCPA. En 2019, 15 jeunes de plus que l'année dernière partiront en vacances à budget égal : un séjour UCPA a été supprimé et remplacé par un séjour construit avec les jeunes, permettant d'augmenter les effectifs de ce dernier. Ainsi, sur les séjours organisés en France (non gérés par l'UCPA), les jeunes sont sollicité-es pour participer à la construction des séjours. Deux groupes de 6 jeunes sont également accompagnés en 2019 sur *"la construction pure de leurs vacances"* (Directeur du Service Jeunesse).

Cette sollicitation, ou l'accompagnement au projet vacances, varie en fonction de l'âge des jeunes. Pour les plus jeunes (de 11 à 13 ans), l'accompagnement concerne notamment le choix des activités : « *Et eux les seuls trucs qu'ils vont faire en fait les jeunes, c'est choisir les activités. [...] Toutes les activités sont là. Qu'est-ce que vous voulez faire ?* » (Professionnel du Service Jeunesse).

Les jeunes construisent, avec les professionnel·les, le planning de fonctionnement sur place : les tâches de la vie quotidienne en collectivité concernant l'alimentation et le nettoyage (vaisselle et ménage) sont discutées. Chaque jeune se situe alors sur des créneaux créés.

"Le planning donc comme j'ai dit, alimentaire. [...] Et planning aussi donc de tout ce qui est la vaisselle, ménage, et ainsi de suite." (Professionnel du Service Jeunesse)

Pour les jeunes les plus âgé-es (de 14 à 17 ans), la participation est plus grande. Elle concerne tous les aspects du séjour : choix du lieu du séjour, hébergement, activités en fonction du budget prévu pour le séjour, ainsi que le planning de vie quotidienne au même titre que les plus jeunes.

"Ils choisissent eux-mêmes en fait l'endroit. Mais surtout pour ceux qui sont entre 15 et 17 ans. Ils choisissent les endroits, mais en fait, on les aide. On les oriente [...] on recherche donc tout ce qui est hébergement, nourriture, après les activités." (Professionnel du Service Jeunesse)

Pour le **Service Insertion, Formation et Citoyenneté**, pour les deux types de séjours proposés, les jeunes sont accompagné-es de la même façon. Ils/elles sont d'abord incité-es à se constituer en association afin de trouver plus facilement des sources de financements pour leur séjour : *"On les aide à se constituer en structure associative [...] pouvoir à un moment donné, eux-mêmes être acteurs de leurs loisirs"* puis *"on les [aide] dans l'accompagnement, dans le montage du séjour et, à la recherche de subventions, on les [accompagne] dans tout ça"* (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

L'accompagnement proposé par cette structure concerne donc, dans un premier temps, les loisirs au sens large, dont le projet vacances fait partie. Par la suite, ce sont toutes les étapes de la préparation - *"le montage du séjour"* - qui sont faites avec l'aide du ou de la professionnel·le.

L'association Oser accompagne des jeunes au projet vacances sur certains aspects. En effet, après avoir identifié un groupe souhaitant partir et après avoir vérifié la faisabilité du séjour (accord de financement de l'association et détermination du budget), le lieu du séjour et l'hébergement sont anticipés en équipe. Les jeunes sont amené-es à participer au projet après ces premières étapes, en cherchant également avec les professionnel·les des hébergements (principalement pour travailler sur la démarche), en déterminant la liste des menus et en recherchant des activités, le tout en ayant connaissance du budget. Enfin, les éducateurs·trices de l'association déterminent avec les jeunes un trousseau.

“C'est nous qui voyons de notre côté au moins pour l'hébergement. [...] On va regarder les trajets pour anticiper combien ça va coûter. En fait, pour faire comme une fiche projet. [...] Pour qu'ils se rendent compte à peu près de ce que ça peut coûter, la liste de course, on va la faire ensemble. Normalement les courses, ils vont les faire ensemble donc, du coup pré-préparer des menus pour savoir qu'est-ce qu'on va manger à peu près. On va faire la liste de course, faire une liste de fringues, un trousseau pour prévoir...” [...] “Donc, il faut qu'on leur montre tous les processus et toutes les étapes, l'importance des étapes qu'ils voient à peu près comment on monte. Comment on fait pour partir en vacances quoi...” (Cheffe de service de l'association Oser)

“Maintenant, on va faire en sorte que même si on a les cartes en mains, de laisser le choix aux jeunes, sans lui laisser le choix, mais lui montrer qu'on fait le projet ensemble et que euh, on avait pensé que par là, ce serait pas mal, « qu'est-ce que tu peux nous suggérer ? ». Même si nous, en réunion d'équipe, ça a déjà été bordé ; mais on veut amener le jeune à la réflexion. Et puis, montrer aussi... Encore une fois, quand on parlait de considération, de dire qu'il existe et que lui aussi a des idées ; et que même s'il les a plus, nous, on est là pour récupérer. Mais en tout cas, il est présent dans le projet. Voilà, on le considère.” (Professionnelle de l'association Oser)

1.2.5 Quels moyens sont alloués au projet vacances ?

L'accompagnement au projet vacances constitue une importante part de l'activité du Service Jeunesse de la Mairie, une part moindre de celle du Service Insertion, Formation et Citoyenneté (moins de moyens sont déployés) et enfin un outil plus rarement utilisé pour l'association Oser. Cette utilisation différenciée dépend notamment des moyens qui sont alloués aux projets vacances qui varient fortement d'une structure à l'autre : moyens humains, financiers et matériels.

Les moyens humains et le temps passé

Au sein du CVS du **Service Jeunesse**, 5 personnes travaillent à l'année sur l'organisation des séjours dont la préparation commence dès septembre et se poursuit jusqu'à l'été²² : *“Sur ma structure, on a une équipe de 4 animateurs” (Professionnel du Service Jeunesse).*

Durant le séjour, l'équipe va *“mettre à leur disposition donc 2 animateurs et 2 trafics [...] pour les accompagner” (Professionnel du Service Jeunesse).* En général, un séjour se fait avec un peu moins d'une quinzaine de jeunes issues du CVS et de Vlamincq. Des recrutements pour l'été sont notamment faits pour l'accompagnement. L'équipe à l'année est composée uniquement d'hommes mais la mixité du public incite les équipes à recruter des animatrices : *“On a une équipe de 4 animateurs [...] que des hommes. On n'a pas d'animatrice. Mais en général quand on recrute l'été, on fait en sorte de prendre des animatrices pour le public féminin” (Professionnel du Service Jeunesse).*

Il n'y a pas eu de précision sur le nombre d'heures consacrées à l'accompagnement au projet vacances avec les jeunes.

Au service **Formation, Insertion et Citoyenneté**, le directeur participe sur l'anticipation des problématiques juridiques (législation) et sur la fédération des équipes en animant la réflexion.

“Je travaille beaucoup sur l'idée d'animer, de combiner, de fédérer et de... oui, de défendre... voilà. [...] de créer une dynamique, de créer des... de toujours les inviter à revisiter leurs pratiques, à mieux comprendre les enjeux de la dynamique.” (Directeur du Service Insertion, Formation et Citoyenneté)

Le temps prévu sur la préparation est d'environ 10h par semaine selon le directeur du service mais, pour la personne accompagnant au projet vacances au sein de la structure Henri Barbusse, il semble difficile de quantifier le temps passé : l'accompagnement n'est pas prévu à horaires fixes et varie en fonction des périodes de l'année et des groupes de jeunes impliqués sur la préparation de leur séjour. Au sein de la structure d'Henri Barbusse, chaque animateur·trice travaille sur son séjour et il n'y a pas spécialement d'échanges entre les encadrant·es concernant les pratiques. Les séjours sont préparés 6 mois à l'avance. Les séjours accompagnés comptent au maximum 7 jeunes et 2 accompagnateurs·trices. Ce nombre est déterminé par la contrainte du nombre de places dans les véhicules de transports utilisés, qui sont de type “trafic”. Cette contrainte est également valable pour l'association Oser.

²² Les personnes interviewées nous ont indiqué que le fonctionnement pour la structure Vlamincq était similaire.

L'association Oser compte neuf personnes de formation d'éducateurs·trices spécialisés sur le territoire de Grigny. Il s'agit d'une équipe de huit personnes plus la responsable. L'équipe est divisée en deux groupes d'action, travaillant chacun sur une partie du territoire de Grigny : l'un à la Grande Borne, l'autre à Grigny 2. L'ensemble de l'équipe peut participer à la préparation et l'accompagnement au séjour, principalement dans les premiers temps, avant que le groupe soit identifié. Par la suite, ce sont les éducateurs·trices qui partent sur le séjour qui gèrent la majorité de la préparation. Au final, les 2 accompagnateurs partiront avec au maximum 7 jeunes. La préparation débute trois à quatre mois avant le départ et se fait régulièrement : en moyenne 2 heures de préparation par semaine.

Les moyens financiers et matériels, et les partenariats

Un financement de projet vacances est assez conséquent pour une structure. Le frein financier est notamment un des problèmes les plus conséquents pour l'installation de projets vacances. Des appels aux partenaires financiers ou des actions spécifiques sont mises en place pour pallier ce frein.

Le Service Jeunesse de Grigny finance une partie des projets vacances avec le budget de la collectivité (20% selon un professionnel). La CAF participe également au financement des séjours. Les jeunes peuvent mener des actions d'autofinancement (des barbecues, des tournois sportifs...). Enfin les familles sont également amenées à participer au financement du séjour. Le directeur du service est aussi en négociation avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour l'obtention de chèques vacances pour de futurs financements de projet vacances.

Le service Formation Insertion et Citoyenneté, de la même manière que le Service Jeunesse, finance lui-même une partie du projet vacances (la part n'est pas spécifiée). Ces partenaires financiers sont la CAF, la Mission Locale et des « clubs de prévention ». Ce service a aussi un partenaire de méthodologie et de réflexion vis à vis des projets vacances : c'est le « Conseil Scientifique de remédiation aux ruptures jeunesse ». Au sein de la structure Henri Barbusse, l'incitation à l'emploi des jeunes est un moyen d'encourager les jeunes à s'auto-financer. Ils ont pour projet de monter une "bourse au projet" en ralliant des compagnies d'intérim au projet vacances. Ainsi, quand les jeunes ont besoin de financements, les compagnies d'intérim intéressées pourraient proposer des missions à ces jeunes pour leur permettre de gagner l'argent nécessaire à leur voyage à travers des chantiers solidaires.

Pour l'association Oser, le financement est un peu plus problématique car ils ont peu de moyens. De plus, ils n'ont pas encore de partenariats réels mais cherchent des aides financières auprès du département ou de l'agglomération. Le problème est que de nombreux critères sont à respecter et qu'il n'est pas toujours évident de les honorer. Au final, les accompagnateurs·trices et les jeunes mènent les recherches ensemble pour étudier les meilleurs plans, les meilleurs endroits et les meilleurs moyens de faire un voyage à faible coût. Cela permet aux jeunes de s'investir dans le projet : *"ils vont quand même venir aux rendez-vous, et on va chercher ensemble les meilleurs plans, ce qu'on va y faire. Et à minima qu'ils s'investissent dans le projet qu'on ne leur mette pas tout cuit dans la bouche"* (Professionnelle de l'association Oser). L'association fournit des aliments à vendre et/ou un barbecue, et aide les jeunes à vendre pendant des événements dont le but est de financer une partie des vacances.

1.2.6 Bilans et/ou évaluations du projet vacances

Avant toute chose, il faut définir précisément ce qui est entendu par bilan et par évaluation. Un bilan est une communication des résultats du projet vacances. C'est une manière de montrer que les subventions ont bien été utilisées pour l'action prévue, ou que les objectifs attendus ont bien été atteints avec une analyse factuelle du projet. Ce qu'il faut retenir principalement d'un bilan c'est que c'est une image statique qui rend compte de faits. Il comporte des éléments de contrôle et parfois des éléments partiels d'analyse (partiels car bien souvent produits par un seul acteur). Il sert principalement à communiquer sur une action.

Faire une évaluation implique de se réunir avec tous les acteurs et les actrices du projet sur la question de la signification des résultats obtenus. C'est interpréter les résultats à partir des valeurs de l'action (les buts du projet par exemple). Évaluer c'est faire un travail d'imagination pour mettre en valeur des éléments imprévus. C'est finalement prendre de la distance par rapport à l'action, dans le but de la modifier, de la réadapter. Elle peut se dérouler tout au long de l'action. Il n'y a d'évaluation que dans la confrontation et la prise en compte des différents points de vue des acteurs et des actrices du projet.

Concernant le **Service Jeunesse**, des bilans sont faits pour justifier les actions entreprises auprès des financeurs ou des instances de contrôle : *“On va travailler avec la CAF, on va travailler avec la DDCS²³. [...] Forcément, il faudra des fiches action, il faudra des projets péda, des projets d’animation parce que ça va être demandé par la DDCS”* (Directeur du Service Jeunesse). Ces bilans n’analysent pas les effets et bienfaits du séjour, ce ne sont pas des évaluations donc : *“Alors, j’ai des bilans, il y a pas de souci. Mais [...] C’est pas des bilans d’analyse”* (Directeur du Service Jeunesse).

Il n’y a pas de directive adressée aux professionnel·les du projet vacances sur la mise en place de bilan. De plus, le directeur du Service Jeunesse a exprimé que cette mise en place n’était pas un projet actuel : *“Quand on fait un bilan, il y a forcément l’évaluation, il y a tout ça et des indicateurs. Pour l’instant, je n’ai pas de projet de ce type-là”* (Directeur du Service Jeunesse).

Cependant, des bilans sont fait de façon informelle : ce sont les jeunes qui vont exprimer des retours sur le projet vacances et de l’expérience qu’ils en ont tirée directement pendant le séjour : *“Chacun [...] nous fait un retour sur sa semaine »* (Professionnel du Service Jeunesse). Un des professionnels du Service Jeunesse précise que *“Même sans ça [...], [les jeunes] viennent [...] pour parler des vacances, ils ouvrent la porte à d’autres.”*

La structure organise aussi des temps entre professionnel·les pouvant être assimilés à de l’évaluation. Ils/elles analysent ce qui a été dit de la part des jeunes et proposent des améliorations pour l’année prochaine : *“On fait nos réunions et [...] un retour sur un jeune. [...] (cette année) c’était comme-ci donc ce serait bien que l’année prochaine on fasse comme ça.”* (Professionnel du Service Jeunesse). Ces temps permettent aux professionnel·les de se questionner : *“Les points forts et les points faibles qu’il y a eu durant le séjour ? Qu’est-ce qu’il y a à rectifier ? Qu’est-ce qu’ils n’ont pas aimé ? Qu’est-ce qu’ils ont aimé ? [...] Justement c’est ça qui va permettre de faire l’évaluation en fait pour les séjours à venir”* (Professionnel du Service Jeunesse).

Des évaluations par observations sont à noter mais *“Il y avait aucune directive”* (Directeur du Service Jeunesse). Le directeur du Service Jeunesse explique l’évaluation de cette manière : *« Moi, j’ai demandé comment ça se passait sur l’été, j’étais en observation, donc je regardais. [...] ça m’a permis de moi après analyser la chose et d’en tirer des conclusions et de dire : « Voilà, maintenant, je veux ça » ».*

Concernant les évaluations écrites, elles semblent être inexistantes pour le Service Jeunesse. Cependant, le personnel est intéressé par la démarche : *“Je n’ai pas fait d’évaluation. C’est un truc qu’on devrait mettre en place. C’est vrai que je n’ai pas pensé à l’évaluation”* (Professionnel du Service Jeunesse).

Le directeur du **service Formation, Insertion et Citoyenneté** a annoncé qu’il y avait toujours un bilan réalisé par les professionnel·les avec les jeunes : *“Soit ils ramènent un bouquin, soit ils ramènent une expo, soit ils ramènent un petit documentaire.”* D’après le professionnel interrogé, le bilan s’effectue au retour du séjour au travers des échanges avec le ou la jeune sur sa vie, permettant d’introduire de nouvelles perspectives : *“on se voit à la fin du séjour [...] je dis voilà je sais que vous n’avez pas d’établissement, [...] ça fait un an que vous allez plus à l’école [...]. Donc on se voit je dis : Qu’est-ce que vous avez envie de faire cette année ?”* (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

Concernant les évaluations, le directeur du Service Formation, Insertion et Citoyenneté énonce qu’il y a un premier temps, effectué entre lui et les deux encadrants, *“à chaud”*. Un second temps est effectué avec toute l’équipe où *“chacun vient ré-exposer ce qu’ils ont fait et comment ça s’est fait”*. Cette deuxième réunion a pour but de faire apparaître des questionnements et des problématiques de travail : *“là apparaît des questionnements, des problématiques [...] Il faut nous arrêter, nous pencher, on doit réfléchir, les analyser, prendre de la distance et revenir”*. Ensuite, un troisième temps a lieu avec tous/toutes les jeunes pour qu’ils/elles puissent transmettre leurs retours du projet.

Précisons que le directeur emploie le mot “bilan” pour répondre à la question de la présence d’évaluation, mais ces temps sont bien les éléments constitutifs d’une évaluation : *“il y a un objectif global de séjour, mais il y a aussi un objectif vis-à-vis du jeune, [...] comment il s’est conduit dans le groupe ? Est-ce qu’il a participé aux activités ? Est-ce qu’il a participé à faire la vaisselle, à faire les nettoyages ? [...] est-ce qu’on a remarqué une évolution ? Est-ce qu’on n’en a pas remarqué ? [...] l’idée, c’est quand même de savoir comment le jeune, il évolue sur un laps de temps, et qu’est-ce que ça apportait ?”* (Directeur du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

²³ Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Quant au professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté, il n'apprécie pas trop l'idée même d'évaluation « *Je ne suis pas un adepte des évaluations, [...] c'est mon problème c'est mon défaut [...]* » mais remarque les bienfaits du séjour pour les jeunes : « *le séjour c'est déclencheur parce qu'à un moment donné c'est là que tu casses, tu donnes confiance pour à un moment donné mettre à plat ta situation.* » Il qualifie d'évaluation ces observations quant au rapport établi entre le ou la jeune et lui, et provenant de temps individuels ou collectifs : « *L'évaluation pour moi c'est le lien qu'on [...] a fait derrière, et à la suite de savoir [...] qu'est-ce qu'ils vont faire la saison prochaine. [...] Ça se fait en individuel et dès fois je les prends en collectif* ».

Concernant les bilans des séjours de l'**association Oser**, comme dans le Service Jeunesse, il y a des bilans écrits qui doivent rendre des comptes aux organismes qui les ont subventionnés : « *il y a eu des séjours d'autres équipes qui ont été faites avec des demandes de subventions. Forcément il y a un bilan écrit* ». La cheffe de service de l'association Oser précise qu'à « *partir du moment où [...] on fait [le projet vacances] avec l'argent de l'association, on ne fait pas de bilan écrit.* »

La fréquence de leurs projets vacances leur apparaît trop faible pour que des directives soient intéressantes à instaurer : « *il y a très peu de séjours [...] il y a une voire deux équipes dans l'année [...] en fait le bilan ou en tout cas les explications du séjour à l'écrit seraient faites sur le rapport d'activité* » (le rapport transmis aux supérieurs pour les financements). Cependant, l'association exprime une réelle volonté de faire ce bilan uniquement à l'oral pour des raisons judiciaires : « *On parlait tout à l'heure du trafic de drogue, on voit beaucoup de choses. [...] Ça a été très tentant pendant des années pour les policiers, les mairies de venir voir les éducateurs de prévention spécialisée pour avoir des noms, pour avoir des événements, pour avoir des choses* » (Cheffe de service de l'association Oser).

Au sein de l'association Oser, il y a une réunion hebdomadaire pour la cohésion et l'organisation du groupe. Les professionnel·les se réunissent tous les lundis pour discuter de la semaine passée et de la semaine à venir, et un bilan du projet vacances s'effectue à ce moment-là. Mais le personnel précise « *qu'il n'y a pas une réunion propre pour un bilan par séjour* » mais n'y semble pas réfractaire : « *Ça s'est pas encore fait, ça peut se faire. Rien n'est impossible, on est ouvert à tout* » (Professionnel de l'association Oser).

Au niveau des jeunes, un bilan est fait de façon plus informelle : « *En général, il y en a, il y a plus ou moins un temps parce qu'en général, ils viennent récupérer les photos. [...] On va pouvoir échanger sur des temps informels, très informels d'ailleurs, sur ce qu'ils ont pensé, [...] ça va revivre des souvenirs. On essaye de faire des photos aussi* » (Cheffe de service de l'association Oser).

Il n'y a pas de rendez-vous arrêté avec les jeunes : l'idée est que les jeunes viennent d'eux/elles même pour faire leurs retours : « *Nous, le but étant aussi, c'est de provoquer ces temps-là pour qu'ils viennent nous voir et qu'on puisse travailler ensemble ce sur quoi on a parlé. Et ça peut ne pas venir dans la semaine qui suit le séjour. Ça peut venir deux-trois mois après. Mais en tout cas, c'est là, c'est dans un coin de leur tête* » (Professionnel de l'association Oser).

Un bilan imposé aux jeunes n'a pas d'intérêt pour ces professionnel·les qui préfèrent laisser libre cours à l'expression des jeunes concernant leurs retours sur le séjour. « *Si ça ne vient pas d'eux, la relation elle est biaisée et on sait que de toute façon [...] on ne sera pas constamment derrière lui, donc ça pourrait être voué à l'échec. Il faut vraiment [...] qu'il y ait un facteur déclencheur dans leur tête [...]. Il faut qu'il y trouve du sens, finalement. [...]. Il faut vraiment que voilà, ça vienne de lui. C'est important.* » (Professionnelle de l'association Oser).

L'évaluation n'est donc pas présente au sein de l'association Oser autrement que par l'observation.

1.3. VERS LA FORMATION : DIFFICULTÉS ET BESOINS REPÉRÉS

Le projet vacances a de nombreux effets relevés par les professionnel·les qui concernent principalement les jeunes mais aussi les professionnel·les qui les accompagnent et les structures dont ils font partie. Il est décrit comme « *une aide aux jeunes pour se constituer* » (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté) et les professionnel·les ont de nombreuses attentes vis à vis de celui-ci. Cependant, à tout bénéfice il y a un coût. Des difficultés sont relevées dans l'accompagnement au projet vacances par les services et l'association rencontrés. Ces difficultés créent des besoins que la formation tâchera d'assouvir.

1.3.1 Les difficultés rencontrées, les freins au départ

Les professionnel·les rencontré·es ont cité en premier plan les difficultés financières comme le majeur problème à l'instauration et à la pérennisation du projet vacances. Financer les séjours n'est pas une tâche aisée et depuis la disparition du dispositif Sac Ados à Grigny, le projet vacances peine d'autant plus à s'instaurer. Le service Insertion, Formation et Citoyenneté a notamment évoqué qu'une grande partie du temps était passée à appeler différents partenaires financiers pour répondre au besoin de financement. D'autres difficultés, plus anecdotiques, ont été citées mais il est intéressant de les relever pour analyser les moyens que l'on pourrait déployer pour les amenuiser.

Au sein du **Service Jeunesse**, la contrainte culturelle est relevée pour expliquer les freins au départ. Les parents de jeunes filles n'apprécient pas forcément que les départs soient mixtes ou que leurs filles partent en voyage à partir d'un certain âge car elles doivent aider aux tâches de la maison. *« Les filles, je pense que les filles, c'est partir avec des garçons. Pour les parents, c'est compliqué. On a affaire à des problématiques de culture [...] On a du mal à avoir des filles dans les structures. [...] Passé un certain âge, elles s'occupent des petits frères des petites sœurs et donc forcément, elles sont impliquées déjà dans ce boulot-là plus que d'aller sur du loisir »* (Directeur du Service Jeunesse).

Une anecdote est racontée pour illustrer cela, elle concerne une enfant dont la personne interviewée s'occupait depuis ses 10 ans. Une fois que la jeune fille eut 16 ans, son père est venu expliquer au professionnel *“ça va être compliqué maintenant [...] il faut qu'elle s'occupe des petits frères et petites sœurs”* (Directeur du Service Jeunesse).

Un autre frein, également inhérent aux parents, est relevé par le professionnel du CVS : *“ce sont plus les parents qui vont peut-être avoir du mal à lâcher leurs enfants”* (Directeur du Service Jeunesse).

Pour le **Service Insertion, Formation et Citoyenneté**, c'est la législation qui est relevée comme un important frein au départ : les lois posent problème car elles limitent les possibilités. La loi évolue sans cesse et il fut un temps où le personnel emmenait d'un jour à l'autre des jeunes en vacances et cela avait des effets remarquables sur eux/elles autant dans leur bien-être, que dans la confiance en soi et leur autonomie : *“On allait chercher dans la rue des gamins qui étaient en difficulté. Donc, on les prenait avec nous, et on partait 3-4 nuits. Maintenant, il y a une réglementation et elle est drastique [...] Ça a toujours été un outil pédagogique important, pour tisser du lien, pour ... faire un apprentissage sur la vie en collectivité, pour... parce que... ce qui se passe, c'est que la plupart de la collectivité, aujourd'hui, elle sous-traite à des organismes privés ou à des associations”* (Directeur du Service Insertion, Formation Citoyenneté).

Un professionnel a notamment évoqué une sous-traitance des séjours de plus en plus fréquente qui ne leur convient pas : *“la collectivité, aujourd'hui, elle sous-traite à des organismes privés ou à des associations. Elle sous-traite les séjours”* (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté). Le problème de cette sous-traitance est qu'une fois le voyage fini les accompagnateurs ne sont plus là : *“ce ne sont pas les agents de la ville qui partent, mais d'autres. À partir de là, c'est plus dur de continuer le travail”* (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté). Tandis qu'un départ accompagné par les professionnel·les des structures permet de générer des effets durant le séjour – renforcement du lien référent-jeune – et de s'en servir au retour du séjour : *“On tisse du lien en route pour mettre en place tout un dispositif d'apprentissage [...], quand on revient sur le quartier [...] on peut continuer, on peut perdurer, pérenniser l'apprentissage et tout ça. Aujourd'hui, cela n'a pas lieu”* (Professionnel du Service Insertion, Formation et Citoyenneté).

L'**association Oser**, par sa constitution, est en “libre adhésion”. Les jeunes n'ont aucune obligation d'y venir. Il arrive que les jeunes se démotivent au cours du projet et l'abandonnent. Les jeunes sont rapidement rebuté·es par la présence de tâches administratives : *“L'organisation, c'est le point majeur qui en démotive pas mal. Les stimuler et les motiver, dès qu'il y a trop de lectures ça lâche”* (Professionnelle de l'association Oser).

Un jeune disait *“on a un problème de papiers, on nous accompagne pour ça... Ça nous a ouvert des portes”* (Professionnelle de l'association Oser).

Il y a aussi une discrimination qui est présente, annoncée comme *“le blocage qui est du faciès ou de la ville de provenance”*. À l'entente du nom des réservataires, des lieux de vacances “vides” se retrouvent complets d'une seconde à l'autre : *“C'est déjà arrivé qu'il y a des logements [...] mis comme étant libre et puis, à partir du moment de la prise de contact, soit par le nom, soit par la pièce d'identité [...]. Ben tout d'un coup c'est pris”* (Cheffe de service de l'association Oser).

La Cheffe de service de l'association Oser évoque un *“bricolage organisationnel : si un gars est blanc, c'est celui qui file sa carte d'identité”*, et une gestion de la frustration qui en découle. La confiance et le lien avec l'accompagnant permettent de pallier ces défauts en motivant le jeune à aller au-delà de ces problématiques.

1.3.2 Les besoins liés aux projets vacances

Les besoins des structures sont en miroir des difficultés qui leurs sont imposées. Il est clair qu'une aide financière a été sollicitée par tous et toutes. Toutes les structures souhaitent une augmentation de leur budget pour financer plus de projets vacances. Il faudrait plus de renseignements et la mise à disposition d'aides financières qui existent ou en créer de nouvelles. L'association Oser formule le besoin d'une amélioration de la communication entre les structures qui pourrait être effectuée en vue de faciliter le partage et d'améliorer les pratiques des structures. Les services municipaux parlent d'un besoin de formation pour réinterroger les pratiques actuelles : *“Je pense que la formation, c'est bien parce que la formation, ça permet de se remettre en cause”* (Directeur du Service Jeunesse).

2. PHASE 2 : QUALIFICATION DES PROFESSIONNEL·LES "RÉFÉRENT·ES JEUNES" À L'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS VACANCES

Introduction

À l'heure actuelle, peu de structures sur le territoire de Grigny accompagnent les jeunes dans leurs projets de vacances. Ces départs sont pour la plupart accompagnés. Néanmoins la volonté de pouvoir proposer des départs en autonomie et de connaître les pistes de financement est clairement apparue lors de la première phase de cette expérimentation. Les professionnel·les accompagnant les jeunes dans leurs départs en vacances reconnaissent unanimement les atouts d'un tel outil et sont en demande d'informations leur offrant la possibilité de le développer.

Cette seconde phase prévoit, d'une part, une journée de formation spécifiquement adaptée aux professionnel·les formé·es d'après les résultats du diagnostic et, d'autre part, un temps d'évaluation de cette journée afin de l'ajuster et de réfléchir à des perspectives mutuelles.

Objectifs

Cette seconde phase de l'expérimentation vise à :

- Partager les expériences, manques et atouts ressentis par les professionnel·les ;
- Consolider des compétences développées et formaliser les enseignements généraux pour des projets ultérieurs ;
- Approfondir la compréhension des pratiques et des besoins, et faire émerger des pistes d'action et d'amélioration, ainsi que les points de vigilance autour du « projet vacances » ;
- Qualifier les professionnel·les aux enjeux et à la méthodologie d'accompagnement de jeunes aux projets vacances, aux postures professionnelles et aux responsabilités juridiques liées aux départs autonomes de jeunes.

Méthode

Vacances Ouvertes a conçu puis animée une journée de qualification et d'accompagnement à destination des acteurs/trices mettant en œuvre le projet auprès des jeunes ou ayant l'intention de le faire. Durant cette journée, des outils méthodologiques à destination des professionnel·les ont été mis à la disposition des formé·es.

La Mairie de Grigny a alloué une salle sur Grigny pour cette phase.

Vacances Ouvertes a envoyé les invitations et géré les inscriptions par mail et par téléphone.

Participant·es

Huit personnes se sont inscrites pour participer à la formation proposée par Vacances Ouvertes. Seules quatre d'entre elles ont assisté à cette journée, trois professionnel·les du service Jeunesse (un responsable, une animatrice et un animateur) et la cheffe de service de l'association Oser. Le groupe est hétérogène dans son acculturation au projet vacances : deux personnes n'ont jamais accompagné de jeunes dans leur projet vacances, l'une le fait depuis 3 ans et la dernière depuis maintenant 10 ans.

Concernant leur formation initiale, une participante a le BAFA, deux participant·es ont un niveau d'étude Bac + 2 et un participant a le baccalauréat ou un équivalent. Aucune de ces personnes n'avait déjà participé à une formation de Vacances Ouvertes. Deux d'entre elles ont participé à la première phase (voir Figure 2 p. 24).

2.1. CONTENU DE LA FORMATION

2.1.1 Pour commencer, portons un TOAST !

La formation nommée « Concevoir et accompagner un projet de départ autonome », commence par un temps d'inclusion, d'introduction intitulé « Pour commencer, portons un TOAST ! » et qui permet d'aborder les points suivants :

T comme Thème définit le thème de la journée : Aujourd'hui étant une journée pour se questionner réfléchir à l'accompagnement des vacancier et vacancières dans le montage de leur projet vacances...

O comme Objectifs questionne les représentations et enjeux autour des départs en vacances :

- Cerner les enjeux autour du rôle des différent-es acteurs et actrices dans l'action
- Comprendre les intérêts de l'évaluation en vue de rebondir sur les effets
- Programmer et planifier la mise en œuvre de l'action avec les futur-es vacancier-ères sur un mode participatif
- Mettre en perspective votre expérience en la mutualisant avec celle des autres

A comme Animation expose les règles du jeu : implication, volontariat (démarche participative) ; écoute, ouverture, curiosité et bienveillance ; respecter chacun là où il en est ; confidentialité ; libre parole, relance ; co-acteurs et actrices (dire ses besoins, ce qui va ou pas) ; téléphone en veille ; Pratique du Tu ou Vous ?

S comme Séquence et T comme Temps est une présentation du déroulement de la journée :

- Un temps pour mieux se connaître
- Motivation et apports d'un projet de vacances autonomes
- Freins et les besoins
- Étapes du projet vacances et de l'accompagnement
- Bilan de la journée

Chacun de ces points est développé dans les parties suivantes.

2.1.2 Pour mieux se connaître

L'objectif est d'établir le groupe et de permettre à chacun-e d'y trouver sa place. Un rapide tour de table permet de répondre aux questions suivantes : qui suis-je et de quelle structure ? Mes attentes pour la journée « pour que cette journée soit une réussite, j'aimerais que... » ?

Un second temps invite les participant-es à la découverte de leurs pratiques à l'aide de la méthode des 3 coins : une question à trois réponses possibles leur permet de faire connaissance et de se découvrir des points communs en se répartissant dans la pièce selon leur réponse (trois coins différents possibles).

Un troisième temps a pour but d'explorer les différentes façons de voir les vacances (VOS vacances - indépendamment de celles organisées grâce à votre structure, mais selon vous, POUR vous) au travers de la construction d'une carte mentale (système d'arborescence en fonction de regroupement possible ou non d'idées).

2.1.3 Motivations et apports d'un projet de vacances en autonomie

Le but est d'identifier le sens et les apports d'un projet de vacances en autonomie de jeunes. La réflexion se fait en petit groupe puis en collectif autour des questions suivantes :

- Pourquoi les jeunes veulent partir en vacances en autonomie ?
- Pourquoi se lancer dans un « projet » de vacances, soutenu par des professionnel·les ?
- Pourquoi encourager et soutenir les projets de vacances en autonomie de jeunes ?

Du contenu est ensuite communiqué aux formé-es concernant les apports d'un départ autonome du point de vue des professionnel·les, puis du point de vue des jeunes.

2.1.4 Freins aux projets de vacances autonomes de jeunes

Cette étape consiste en l'identification des freins à l'émergence, la construction et la réalisation de projets de vacances autonomes de jeunes

L'exploration a lieu au travers d'une question : Qu'est-ce qui limite ou complique l'émergence, la construction et la réalisation de projets de vacances autonomes de jeunes ?

Trois types de freins sont identifiés par le groupe :

- 1) Des freins liés à l'environnement (social, géographique...) : contexte social (lieux et origines culturelles), moyens mobilisés sur place, gestion quotidienne (ménage, courses...), moyen de paiement (caution, CB...), prix des différents hébergements (selon localité), autorisation de sortie du territoire, langue selon la destination, s'adapter à l'environnement, nourriture, groupes mixtes.
- 2) Des freins liés à l'accompagnement : écriture-présentation, organisation, constitution du dossier (critères), connaissance des structures et des professionnel·les, représentation des professionnel·les sur leurs capacités et leurs compétences, information/communication, personnalité (timidité...)
- 3) Des freins venant du ou de la jeune ou du groupe de jeunes : démarches, constitution du groupe, accord parental, apport financier, concertation, organisation, capacités personnelles, appréhension d'un lieu inconnu, place de l'individu dans le groupe, orientation sexuelle.

S'en suivent des apports théoriques sur les freins au départ, les impacts des projets vacances, l'accompagnement et les impacts de l'accompagnement²⁴.

2.1.5 Étapes du projet vacances et de l'accompagnement

L'objectif est d'identifier les étapes nécessaires à la réalisation d'un projet de vacances autonomes de jeunes et les rôles de différent·es acteurs/trices.

Une exploration collective a permis de **lister les différents temps et étapes depuis ce qui est à l'origine du projet de vacances autonomes jusqu'au retour du séjour, puis à identifier les rôles (jeune/pro) pour chacune de ces étapes.**

Au-delà du contenu de l'accompagnement de chaque groupe de jeunes, il s'agit d'identifier les points d'organisation et de cadre nécessaires pour mettre en place cette action et envisager leurs enjeux

Un travail en sous-groupes explore les questions suivantes : Comment faciliter la mise en œuvre du dispositif et enrichir l'accompagnement des jeunes ? Quels moyens pour faire connaître le dispositif et attirer les jeunes ?

Ce temps se termine sur une réflexion sur le cadre d'accompagnement : la façon dont un dispositif est mis en œuvre influence grandement le public touché et les effets produits.

2.1.6 Bilan de la journée

Les questionnaires permettant d'évaluer la formation sont distribués et remplis par le groupe (voir 2.2. pour leur traitement). Un tour de table est réalisé afin de répondre aux questions suivantes à l'oral : Les bénéfices que je retire de cette journée : ce que j'ai compris/appris en lien avec mon travail, mon activité ? Comment j'ai vécu cette journée ? Attentes satisfaites ? Lesquelles ?

²⁴ CREDOC 2014 ; Étude des impacts du dispositif Sac Ados - Elodie Brisset pour VO (2016)

2.2. ÉVALUATION DE LA FORMATION

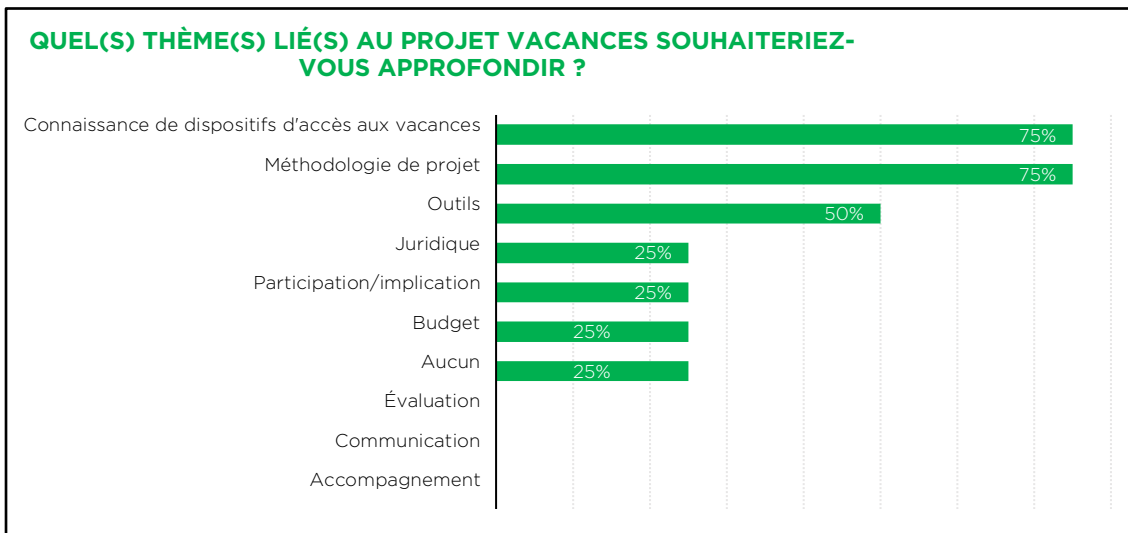
2.2.1 Attentes et perspectives

Pour trois personnes, les attentes concernaient le montage de projet vacances, il s'agissait d' « apprendre pour apprendre aux jeunes à construire un projet autonome » ou « comment monter le projet V.O. » ou avoir des informations sur « organisation, structure du projet, budget ».

La question de la recherche de financement est abordée par deux personnes : « financement des projets vacances jeunes en autonomie » et « avoir les différents dispositifs de financement ».

Les participant-es déclarent que la formation a répondu à leurs attentes, notamment concernant « la méthodologie de financement » et « la découverte du projet (concept) ».

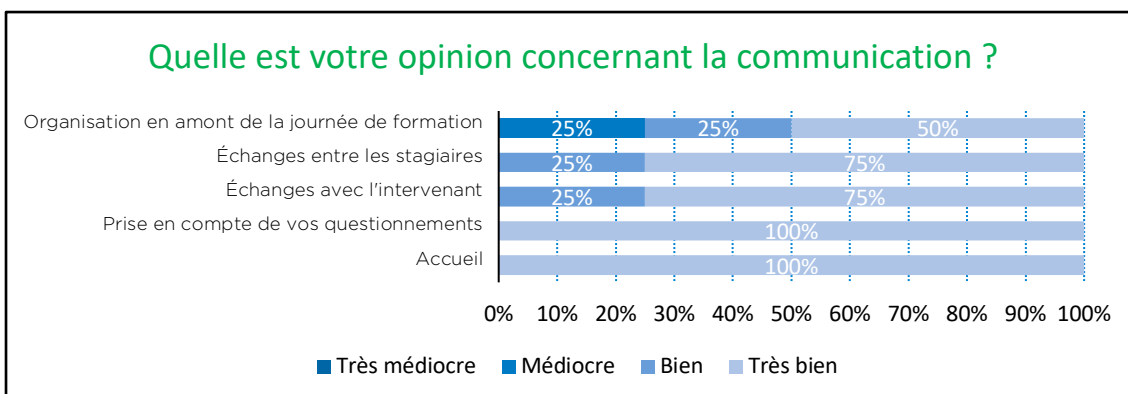
Trois formé-es sur les quatre souhaitent approfondir des thèmes liés au projet vacances : la méthodologie de projet et la connaissance de dispositif d'accès aux vacances pour 75%, les outils pour 50%, le budget, la participation/implication et le juridique pour 25% (voir graphique ci-dessous). Les thèmes « Évaluation », « Communication » et « Accompagnement » n'ont été sélectionnés par aucun-e des formé-es.



Toutes les personnes formées déclarent envisager d'apporter des modifications dans leur accompagnement au projet vacances : l'une propose la « création d'espace de rencontre » pour l' « orientation », la « mise en garde », ou la « sensibilisation », une autre d' « apporter une meilleure autonomie au jeune et un suivi plus approfondi. » et une dernière nous dit « je ferai des modifications sur la méthodologie ».

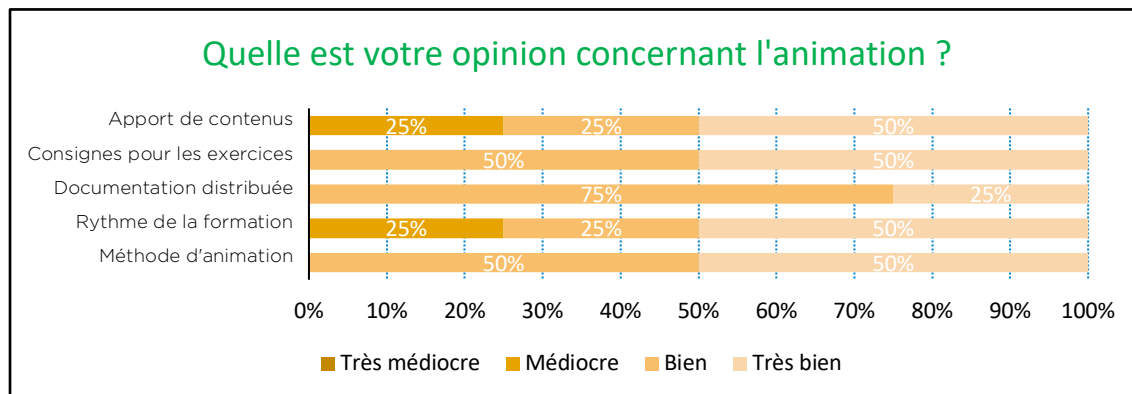
2.2.2 Opinion, niveau de satisfaction et niveau de recommandation

Les taux de satisfaction concernant la communication oscillent entre 50% pour l'organisation en amont à 100% pour l'accueil et la prise en compte des questionnements.

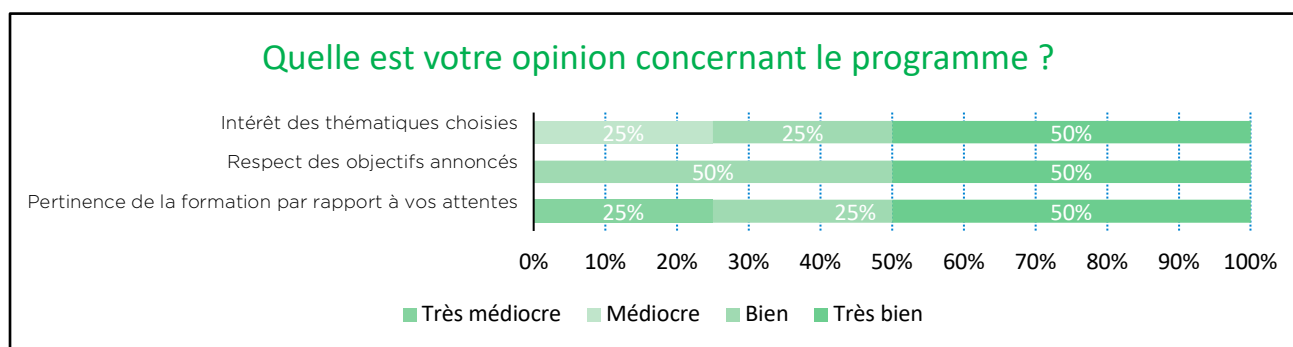


Concernant l'animation, les formé-es sont globalement satisfait-es (voire très satisfait-es pour 50% d'entre eux/elles sur cinq items sur les 6 proposés), seule une personne juge l'apport de contenus et le rythme de la formation médiocres.

« Bon accueil, la formatrice est de bonne formation, avec de bonnes méthodes. »

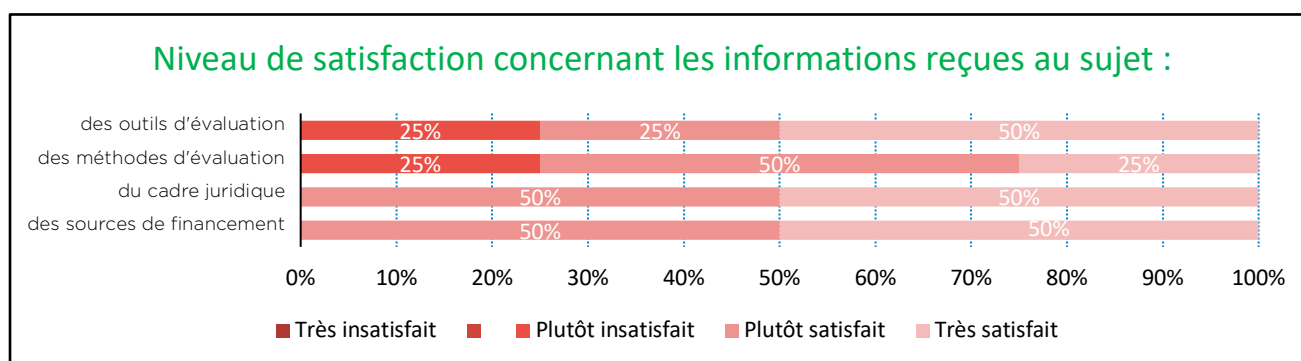


Le programme est perçu comme bien, voire très bien par 50% des sondé-es, seule une personne le pense non pertinent par rapport à ses attentes et aux thématiques choisies.

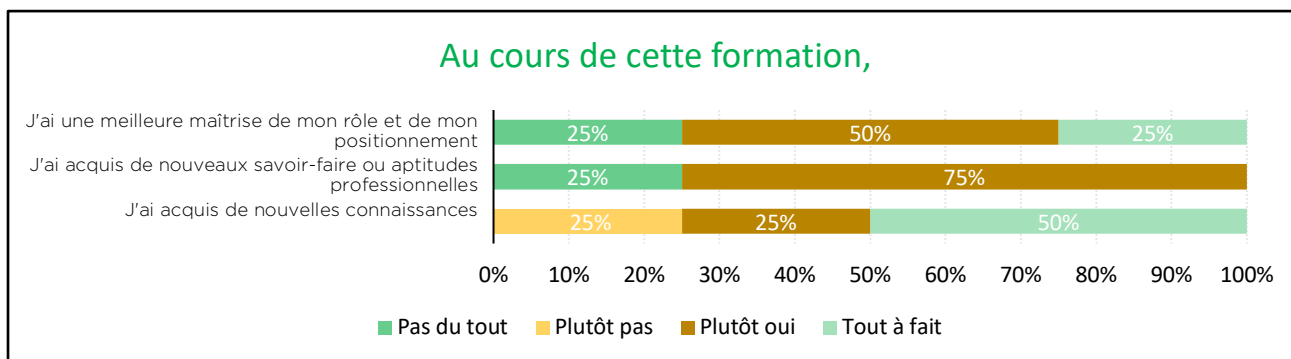


Encore une fois, le niveau de satisfaction au sujet des informations reçues est important (75% à 100% des formé-es). Se maintient une insatisfaction concernant les outils d'évaluations et les méthodes d'évaluation pour une personne, sans que ce thème ne fasse partie des sujets à approfondir.

« Très claire, j'ai appris des choses dont je ne savais pas. Très bonne formation. En faire plus. Le savoir n'a pas de limite. Très enrichissant. »



Plus de la majorité (75%) déclare que la formation leur a permis d'avoir une meilleure maîtrise de leur rôle et de leur positionnement, qu'elle a acquis de nouveau savoir-faire et de nouvelles connaissances. Seule une personne, qui est toujours la même, a répondu plutôt pas ou pas du tout à ces questions.



Sur une échelle de 1- Pas du tout à 10- Tout à fait, trois des formé-es recommandent respectivement à 8, 9 et 10 cette formation. Une seule personne attribue une note de 3 estimant que la formation n'était pas adaptée à son profil : « *C'est une formation très bien pour les professionnels des loisirs de la jeunesse qui ne sont pas formés. Cependant, la formation n'a aucun intérêt spécifique pour la prévention spécialisée si ce n'est les docs liés au financement.* »

CONCLUSION

Dans la première partie, nous sommes revenu-es sur la recherche et sur l'identification des structures concernées par le projet vacances auprès du public jeune. Les services "Jeunesse" et "Insertion, Formation et Citoyenneté" gèrent chacun deux structures proposant des séjours de vacances, et l'association Oser accompagne quelques jeunes au départ.

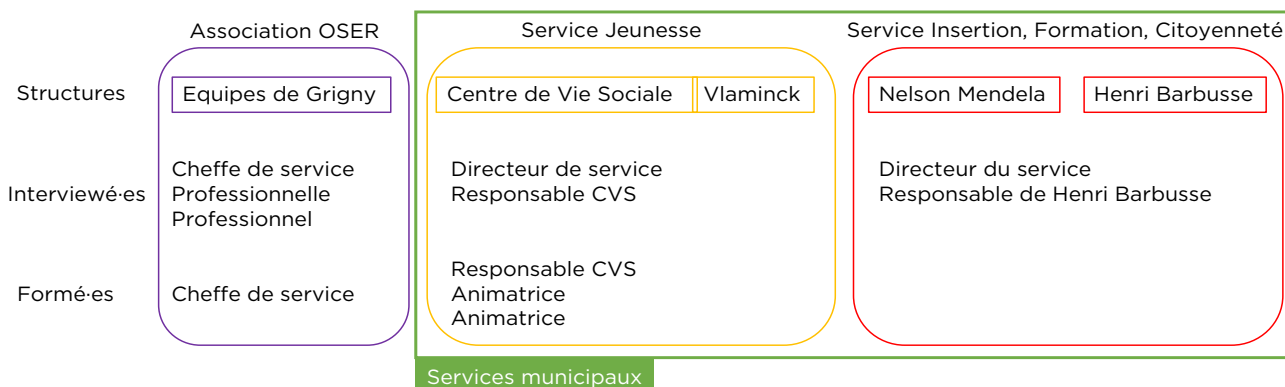


Figure 2. Expérimentation sur le territoire de Grigny

Le projet vacances est décrit et utilisé comme un outil permettant de :

- capter les jeunes, dont les plus fortement défavorisé-es,
- créer du lien référent-e-jeune, jeune-jeune, adulte-jeune, institution-jeune
- développer des compétences : autonomie, ouverture d'esprit, tolérance, vie collective,
- sortir du quartier, prendre du répit, rompre avec le quotidien
- découvrir un ailleurs, d'autres espaces.

« On a des jeunes qui sont très très éloignés des institutions qui n'ont plus confiance à l'adulte et tout. Donc, nous, on travaille à une réconciliation entre ces jeunes et l'institution... ». (Directeur du Service Insertion, Formation et Citoyenneté)

Le constat est, qu'à l'heure actuelle, la majorité des séjours ne sont pas des séjours autonomes, mais des séjours accompagnés ou semi-accompagnés.

« Parce que quand tu passes 24 heures avec une personne c'est pas la même chose que quand tu passes 2 heures avec la même. C'est pas les mêmes discussions, c'est pas les mêmes rapports, c'est pas les mêmes liens que tu tisses. » (Professionnel du service Jeunesse)

De plus, nous avons décrit comment l'accompagnement est différemment effectué au sein de ces structures en fonction de l'âge des bénéficiaires : plus les jeunes sont avancé-es en âge et plus ils/elles vont participer à la construction du séjour.

À l'issue des projets vacances, des bilans sont entrepris par les professionnel·les réalisant un accompagnement au projet vacances. Ces bilans prennent cependant plusieurs formes et sont mis en place différemment selon les structures. Les professionnel·les rencontré-es ne font pas ou peu d'évaluation mais sont globalement dans une démarche d'analyse, car ils/elles observent les effets des séjours sur les jeunes qu'ils/elles accompagnent à l'année. Il n'existe pas de rapport d'analyse des effets des séjours sur les jeunes : ces informations sont communiquées à l'oral, notamment lors de réunions d'équipe. Elles attestent régulièrement des bienfaits du projet vacances. Pourtant l'évaluation ne fait pas partie des thèmes que les professionnel·les formé-es souhaitent développer.

Globalement, la formation dispensée par Vacances Ouvertes a reçu un avis très favorable : elle a répondu aux attentes et aux questionnements des professionnel·les au travers d'une journée riche de contenu et d'échanges, notamment sur les sources de financement.

« C'est une formation très intéressante que je recommande aux autres acteurs. » (Professionnel du Service Jeunesse)

Au regard de ces éléments, des pistes de préconisation pertinentes sont envisageables, notamment en termes de mutualisation et de formation de l'ensemble des acteurs et actrices du projets vacances, favorisant ainsi le développement des compétences sociales des jeunes grignois-es.

Contacts

Vacances Ouvertes
14 rue de la Beaune
93100 Montreuil

Tél. 01 49 72 50 30
bienvenue@vacances-ouvertes.asso.fr
www.vacances-ouvertes.asso.fr

